

Présents :

Représentant des résidents : Gwénola GUILLOU, Thérèse BOURCEREAU,

Représentant les familles : Marie-Catherine PONCEY-DUBOUCHET, Nicole DISSAUX-BOILAY, Hélène LOUARN

Représentant le personnel : Pascal RIPAULT, Valérie EVEN (*administration*)

Représentant des bénévoles : Corinne SALAUN (*centre social L'Astérie*)

Représentant l'organisme gestionnaire : Anne ANDRE (*Directrice*), Noémie SOUSSET (*resp. aff. générales, communication, qualité, relations usagers, partenariats*)

Représentant de la municipalité : Françoise MORVAN (*adjointe à la vie sociale*), Nathalie BATHANY (*adjointe aux séniors, au handicap et à l'inclusion*)

Représentant les associations : Nadya SERS (*Bien Vieillir Ensemble 29*)

Excusés :

Dominique GUILLERM (*représentant des résidents, président du CVS*), Philippe DISARBOIS (*représentant des résidents*), Joëlle KERVELLA-DORIVAL (*représentante des familles*), Soeur Louise Adama (*supérieure de la communauté*), Françoise THOMAS-TOULOUZOU (*France Alzheimer*), Association Tutélaire du Ponant

1. Validation du PV de la séance précédente

Pas de remarques particulières, le PV de la séance du 19 septembre est validé.

2. Questions diverses relevées lors des permanences du CVS

Clés sécurisées des chambres

Certains résidents entrent dans les autres chambres par erreur. Tous n'arrivent pas à utiliser une clé classique. Actuellement, le village Ouessant est équipé d'un système magnétique et électronique permettant aux résidents de déverrouiller leur porte sur simple présence de leur bracelet ou collier magnétique. Le cout est très important : 1500 € par porte + la maintenance informatique.

Un système mobile similaire et moins couteux permettant d'équiper uniquement les chambres où c'est nécessaire est à l'étude.

Restauration : suite de l'inspection en cuisine, contrat Sodexo, enrichissement des plats

Une inspection des services de la DDPP a eu lieu le 1^{er} septembre. Des actions correctrices relatives aux pratiques professionnelles ont été mises en œuvre et des documents complémentaires sont envoyés à l'inspectrice cette semaine. Des matériels ont été acquis afin de renouveler certains appareils vieillissants. Elle reviendra de façon inopinée à partir du 1^{er} décembre.

Le contrat du Groupe HSTV avec Sodexo arrive bientôt à échéance. Il sera bientôt questionné.

Une expérimentation démarre ce jour au village Saint Guénolé pour 4 semaines : il s'agit de servir des plats enrichis aux résidents, permettant une diminution du recours aux compléments pharmaceutiques. Cette expérimentation sera évaluée quotidiennement : satisfaction des résidents, quantité de compléments alimentaires consommés, quantités de déchets. Des indicateurs médicaux seront également suivis régulièrement (dont la mesure du poids).

La diététicienne de l'association brestoise « Défi Santé Nutrition » a décidé de quitter ses fonctions. L'association se charge de lancer un recrutement afin de maintenir cette prestation 1 journée par semaine (délai février 2023).

Affichage mesures d'hygiène visiteurs à l'accueil

Demande du CVS de renforcer l'affichage des mesures d'hygiène. Une affiche a été posée sur les portes coulissantes de l'accueil.

Ouverture de la cafétéria

Projet d'ouverture les après-midi des samedis et dimanches dès décembre, grâce au recours à un contrat étudiant. Une réflexion est en cours pour recourir à un contrat dit « aidé » pour ouvrir la cafétéria sur des créneaux plus amples à partir de début 2023.

Accès extérieur village Les Glénan

Espaces verts non praticables. Un projet de réfection de l'ensemble des espaces verts a été proposé par un paysagiste. Il comporte plusieurs phases échelonnées dans le temps. La réfection des espaces verts du pôle Alzheimer fait partie des espaces prioritaires dans ce projet. En attendant, les résidents des Glénan sortent accompagnés des soignants ou de leurs proches sur l'espace goudronné sous le proche.

Espace dédié au CVS

Les membres du CVS souhaitent bénéficier d'un local avec meuble de rangement dédié et sécurisé. La direction a bien pris en compte cette demande, un local a été identifié et sera proposé au CVS, en décembre 2022. Par ailleurs, il est rappelé aux membres du CVS la possibilité de réserver des salles pour se réunir, dès que nécessaire sur simple demande.

Animations de fin d'année pour les résidents

22, 23 et 24 novembre : Raclette Géante

Lundi 28 novembre : sortie Spectacle à l'Aréna de Brest, Les Tréteaux Chantants

Mardi 29 novembre : expo/Vente de vêtements, à partir de 14h

Lundi 12 décembre : Gouter et remise de cadeau par les élus de la municipalité de Plougastel

Mardi 13 décembre : Distribution de chocolats et vin chaud

Mardi 20 décembre : Concert de Noël à 14h30

Jeudi 22 et vendredi 23 décembre : déambulation d'un accordéoniste dans les villages

Vendredi 30 décembre : concert de fin d'année, Bepsort à 14h30

3. Projet d'établissement

Suite au travail collaboratif réalisé depuis le début d'année, le projet d'établissement 2022-2026 est présenté au CVS pour avis. La synthèse avait été validée collectivement en juin dernier. Il est également actuellement soumis à l'avis des représentants du personnel et au Comité de Pilotage du projet d'établissement. Il sera définitivement adopté après validation par le Conseil Local de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve le 13 décembre.

N. Sers propose de préciser plus clairement la place des bénévoles, qui est une ressource importante dans l'accompagnement des personnes âgées. C. Salaun confirme que le partenariat avec le Centre Social l'Astérie, en veille depuis la période de Covid, se remet en place. Les bénévoles sont satisfaits de pouvoir de nouveau intervenir. A. André confirme qu'il s'agit d'un partenariat nécessaire.

Le CVS demande si le projet des tenues professionnelles civiles fait partie du projet d'établissement. A. André confirme qu'une étude est en cours pour remettre en place les tenues civiles professionnelles dans les villages La

Fontaine Blanche, Ouessant et Les Glénan (pôle Alzheimer), mais fournies et entretenues par l'établissement et donc adaptées au lavage industriel.

Il est proposé aux membres du CVS de revenir vers la direction de la Résidence pour toute question ou proposition relative au projet d'établissement. En l'absence de retour avant la présentation au Conseil Local, la direction considère que l'avis du CVS est positif.

4. Présentation des audioprothésistes mobiles

L'établissement a signé une convention avec « Les audioprothésistes mobiles ». Il s'agit d'une entreprise créée par des audioprothésistes qui se déplacent dans les EHPAD ou à domicile pour assurer un diagnostic d'audition, un suivi des appareils auditifs et des formations auprès des professionnels soignants.

Tout déplacement des audioprothésistes fait l'objet d'une prescription médicale qui sera faite par les médecins de l'établissement.

Avant tout appareillage, un avis médical ORL est nécessaire. Les audioprothésistes mobiles peuvent accompagner le résident lors d'une téléconsultation sur place.

Une période d'essai d'un mois est proposée avec un suivi hebdomadaire de l'audioprothésiste. Un lien est fait avec les professionnels soignants du village.

La reprise du suivi d'appareils acquis par un autre audioprothésiste est possible, sur facturation (50 euros la visite puis 120 euros pour une année de suivi).

Les mutuelles peuvent prendre en charge l'appareillage. La société peut faire le lien avec les mutuelles.

Pour prendre contact : Des journées de dépistage vont être organisées en mars et avril 2023, dans la Résidence en mars/avril auxquelles les familles qui le souhaitent pourront participer. Par la suite, le résident et sa famille peuvent décider de poursuivre le suivi avec la société ou de consulter un autre cabinet d'audioprothésiste.

Une représentante de cette société interviendra aujourd'hui en réunion d'information des familles pour présenter le dispositif.

5. Calendrier 2023

Réunions du CVS en 2023 : 23 janvier – 2 mai – 11 septembre – 11 décembre – de 14h30 à 16h.

Séances de préparation du CVS pour les représentants résidents et familles : 12 janvier – 24 avril – 4 septembre – 28 novembre


Permanences : 10 janvier – 16 mai – 19 septembre – 11 octobre – 14 novembre

Rencontres collectives le samedi : 4 février – 8 avril – 24 juin – 30 septembre – 25 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

Prochaine réunion le 23 janvier 2023

Marie-Catherine Poncey-Dubouchet
Vice-présidente

A handwritten signature in blue ink that reads "Marie-Catherine Poncey-Dubouchet". Below the signature is a stylized blue scribble or flourish.